



# LES COLLECTIVITÉS ET LE FINANCEMENT PARTICIPATIF DES ENR

Webinaire organisé par l'e-communauté transition énergétique du CNFPT

05/11/2020 – 12H30 - 14H

## Intervenants et animateur

### **CNFPT - Julien Arnauld**

CNFPT - Julien Arnauld animateur de l'ecommunauté transition énergétique & Emmanuel Poncet coordonnateur de l'ecommunauté transition énergétique

### **AMORCE - Gwenolé Le Bars, Chargé de mission EnR**

### **AMORCE – Joël Ruffy, Chargé de mission fiscale et juridique**

Principale association de collectivités et de professionnels du secteur privé et associatif, spécialisée dans les domaines des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur ainsi que de l'eau et l'assainissement.

### **ENERGIE PARTAGEE – Erwan Boumard**

Réseau d'acteurs développant les énergies renouvelables portés par les citoyens et les collectivités territoriales. Energie Partagée représente les intérêts des acteurs de l'énergie citoyenne. Le réseau représente 270 adhérents, 300 projets citoyens, près de 18 000 actionnaires citoyens, 280 collectivités investisseurs.

### **ENERFIP - Jérôme BLANC**

Plateforme française de financement participatif dédiée aux installations d'énergie renouvelable. Créée en 2015, elle a permis à 21 249 citoyens d'investir près de 56 M€.

# AMORCE EN QUELQUES MOTS

Principale association de collectivités et de professionnels du secteur privé et associatif, spécialisée dans les domaines des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur ainsi que de l'eau et l'assainissement.



## CHIFFRES CLÉS

- Association nationale (loi 1901) créée en 1987
- 14 représentants au Bureau
- 43 membres du Conseil d'Administration (dont 30 élus et 13 professionnels)
- Équipe de 23 permanents
- Bureaux à Lyon et Paris



# INTRODUCTION

## MISSION ET DES OBJECTIFS DES

## COLLECTIVITES VIS-A-VIS DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

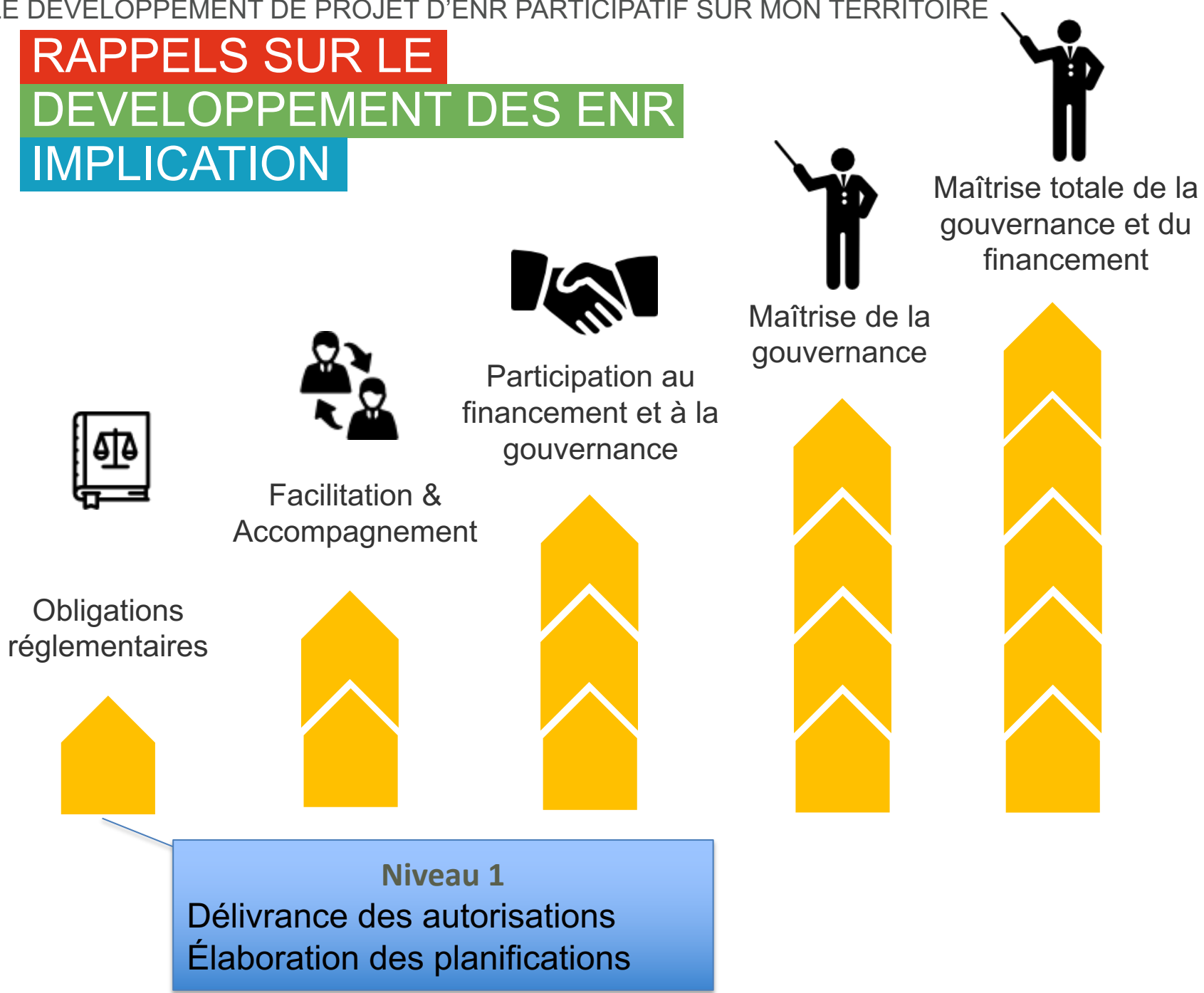
- Des objectifs
  - PPE / SRADDET / PCAET
- Des retombées
  - Fiscalité
  - Recettes foncières
  - Dividendes
  - Territoire
  - Sensibilisation

# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR COMPETENCES

Collectivité		Produire	Faire produire	Investir en capital	Distribuer
<b>Région</b>		<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, dans une EPL ou une société de production d'EnR sur son territoire (toutes EnR)</i>	<i>Non</i>
<b>Département</b>		<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, de l'électricité renouvelable</i>	<i>Oui, dans une EPL ou une société de production d'EnR sur son territoire ou celui d'un département limitrophe (toutes EnR)</i>	<i>Non</i>
<b>Bloc communal</b>	Commune	<i>Oui, toutes EnR</i>	<i>Oui, toutes EnR</i>	<i>Oui, dans une EPL ou une société de production d'EnR sur son territoire ou celui d'un commune ou d'un EPCI limitrophes (toutes EnR)</i>	<i>Oui, de la chaleur et du froid</i>
	EPCI				
<b>Toute autre entité</b>		<i>Oui, uniquement PV sur ses bâtiments</i>	<i>Oui, uniquement PV sur ses bâtiments</i>	<i>Non</i>	<i>Non</i>

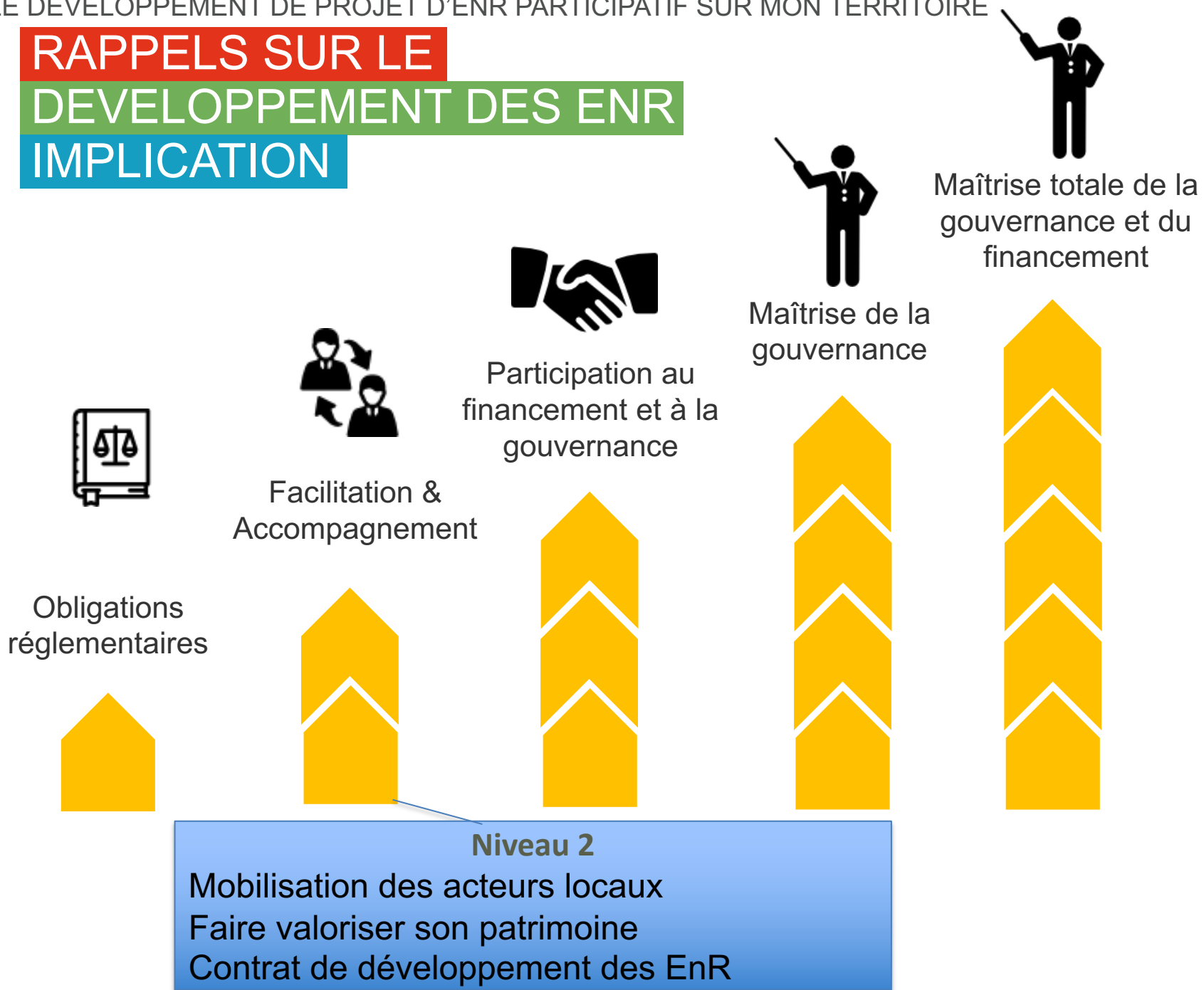
# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

AMORCE, association des collectivités et des professionnels



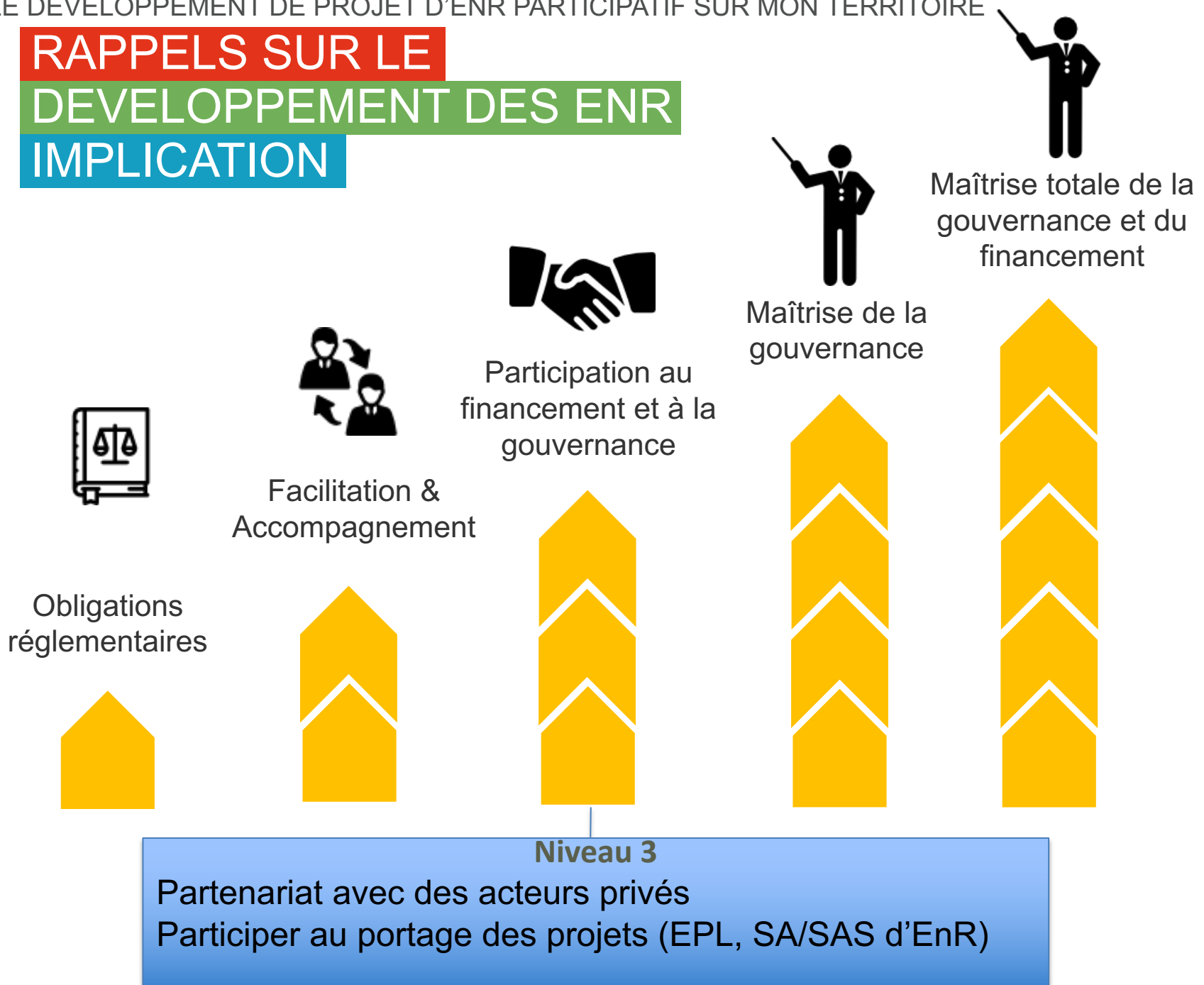
# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

AMORCE, association des collectivités et des professionnels



# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

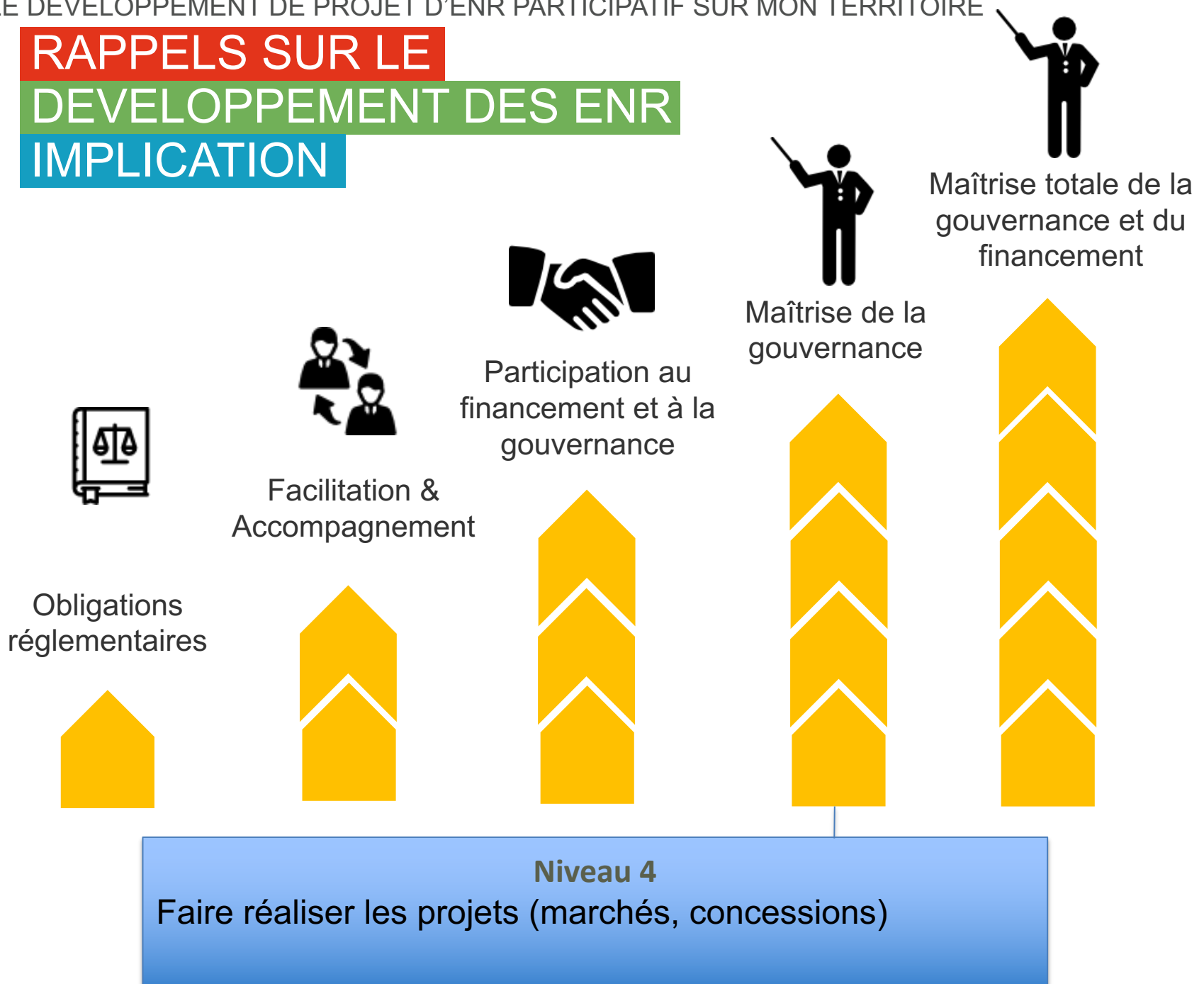
AMORCE, association des collectivités et des professionnels





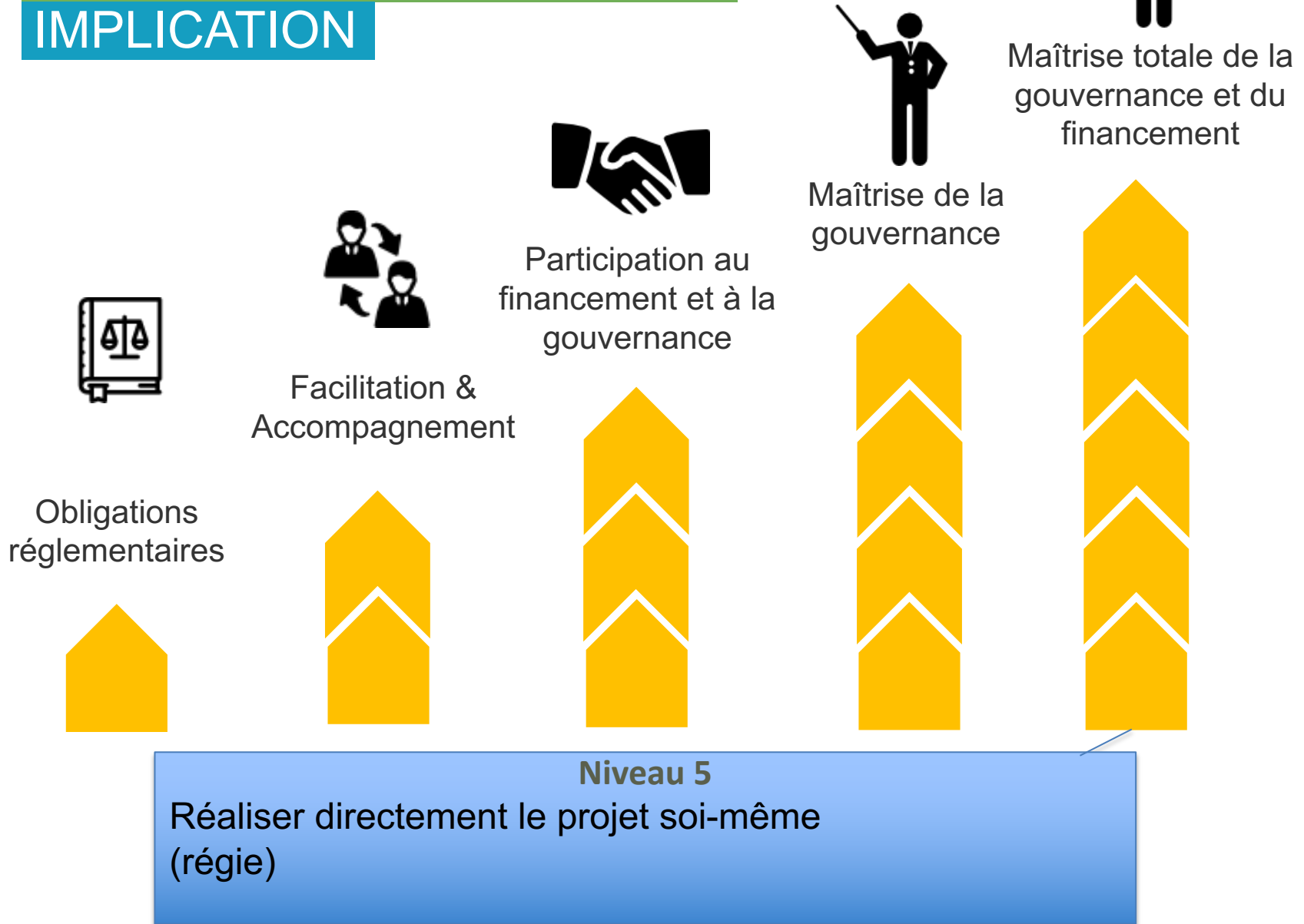
# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

AMORCE, association des collectivités et des professionnels



# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR IMPLICATION

AMORCE, association des collectivités et des professionnels



# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR DEFINIR SON IMPLICATION



Quelle place souhaite donner la collectivité aux EnR ? Quel projet de territoire plus global envisage-t-on autour des projets EnR ?



Quel positionnement en termes de gouvernance publique et citoyenne ?



Quelle est la mobilisation autour d'un projet EnR ?



Quelles distribution et répartition des retombées entre collectivités, citoyens et tierces parties ?



Quelle implication en termes de financement du projet et des risques afférents est souhaitée pour la collectivité et les citoyens ?



Quelles sont les compétences internes de la collectivité et relatives au projet à porter ?

# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR

## DIFFÉRENTS PROJETS = DIFFÉRENTS ACTEURS

Coll A

Coll B

Collectifs citoyens

Privés

### COOPÉRATION PUBLIQUE - PRIVE

51 – 85 %

SEM – économie mixte

Actionnariat et gouvernance majoritaire des collectivités

< 50 %

SCIC – Coopérative

Collectivités minoritaires & actionnaire = 1 voix

< 50 %

SA / SAS

Collectivités minoritaires et la gouvernance peut être différente de l'actionnariat

### COOPÉRATION PUBLIQUE

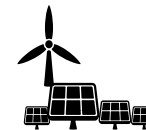
Société Publique Locale

Coopération avec une autre collectivité

Groupement d'Intérêt Public

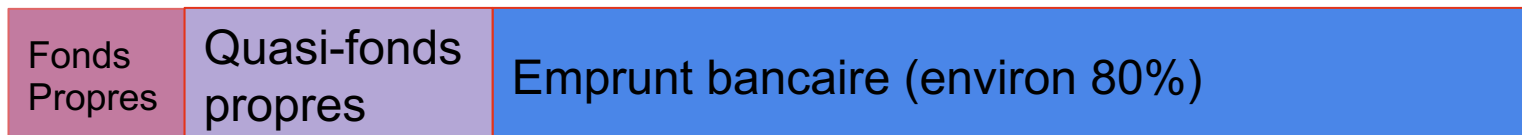
Coopération avec une autre collectivité sans dividende

# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR FINANCEMENT D'UN PROJET D'ENR



## Montage d'un SPV (Special Purpose Vehicle)

- Actionnaires (20%)
- Emprunt bancaire (80%)



### Fonds propres : Capital social

- modification de montant par délibération
- non rémunérateur
- Détermine le versement % de dividende

### Quasi-fonds propres : CCA

- Taux de rémunération
- Remboursement en fonction de la trésorerie
- Remboursement avant les actionnaires en cas de liquidation

### Exemple :

Projet éolien d'un coût d'investissement de 10 M€

- Capital social de la SPV : 50 k€
- Apports en compte courant d'associé : 1 950 k€
- Financement bancaire : 8 000 k€

# RAPPELS SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENR FINANCEMENT D'UN PROJET D'ENR



CITOYENS / COLLECTIVITES

AUTRES INVESTISSEURS

Sans gouvernance

Gouvernance indirecte

Gouvernance directe

DETTE

DONS

FINANCEMENT EN CAPITAUX PROPRES

Crowdfunding « prêt »,  
obligations,  
minibons etc.

Crowdfunding  
« dons »

INDIRECT  
Clubs d'investisseurs / SEM, SAS,  
SCIC

DIRECT  
Crowdfunding actions

SOCIETE LOCALE DE PROJET (SAS, SCIC, SEM ...)



**UNE QUESTION ?  
CONTACTEZ-NOUS :**

**Joël RUFFY**

Chargé de mission juridique  
et fiscale énergie

[jruffy@amorce.asso.fr](mailto:jruffy@amorce.asso.fr)

04 72 74 93 82

**Gwenolé LE BARS**

Chargé de mission EnR

[glebars@amorce.asso.fr](mailto:glebars@amorce.asso.fr)

04 81 91 43 36

# RÔLE(S) DES COLLECTIVITÉS

## Ressources (non-exhaustif) :

- Guides « ENP37 l'élu et l'éolien » - « l'élu et le solaire » (en préparation)
- ENE09 – Financement des projets ENR par les collectivités et citoyens (en cours d'actualisation)
- ENJ02 – Guide des montages juridiques des projets ENR (2014 – en cours d'actualisation)
- ENE34 et ENE13 – Fiscalité locales de l'éolien et du solaire
- ENJ08 et ENJ12 – Intégration des ENR dans les docs d'urbanisme
- ENP51 et autres publications portant sur les SRADDET et le PCAET

